 39 M Av. du 14 Juillet,
21300 Chenôve

Propriétaire occupant d'une résidence principale
2 adultes - Revenus de catégorie « très modeste » (couleur bleue) selon l'ANAH

Evaluation thermique

Simulation réalisée le 17/02/2024



Maison individuelle



Département : Côte-d'Or



Année de construction : Avant 1948



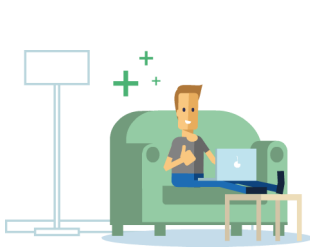
Surface habitable : 380m²

Votre projet

Améliorer le confort énergétique et réduire la facture

Les avantages de la rénovation énergétique

En plus de modifier l'esthétique de votre logement, votre projet de rénovation touche à la dimension énergétique de votre habitat. Cela vous apporte de nombreux avantages :



Amélioration du confort
thermique / acoustique



Économies d'énergie
*qui peuvent financer le
coût des travaux*



Augmentation de la valeur immobilière
*~ 5 % par lettre
de classe énergétique gagnée*



Et en plus vous participez au respect de l'environnement.



Avec l'augmentation du prix des énergies, ne rien faire revient souvent plus cher !

Le but de ce document

Cette simulation rapide de rénovation est faite pour vous aider à bien appréhender votre projet et à faire les bons choix.

Elle vous présente :



un état de votre logement actuel avec les points faibles identifiés



un ou des scénarios de rénovations avec les bénéfices pour chaque poste de travaux, les gains de consommations prévisionnels



un budget estimatif avec les coûts des travaux, les économies d'énergies et les éventuelles aides publiques locales et nationales



Ce document est fourni à titre de conseil indicatif, pour guider vos choix dans le cadre d'une approche simplifiée de votre projet.

Il ne s'agit pas d'un DPE (Diagnostic de Performance Energétique) réglementaire dont vous aurez besoin uniquement en cas de location ou de vente de votre logement.

Ce n'est pas une étude thermique opposable, qui est un document plus complet, plus technique et est réalisée par un bureau d'étude. Vous aurez besoin d'une étude thermique uniquement si vous devez justifier des performances pour certains tiers (banques, assurances, administrations).

Votre besoin de rénovation

VOTRE PROJET DE TRAVAUX

Vous avez déjà réfléchi à une solution technique



PRIORITÉS



1

Améliorer mon confort thermique



2

Embellir mon logement



3

Faire des économies d'énergie

CONFORT



Confort d'été



Confort d'hiver



Confort acoustique



OCCUPATION



Logement habité pendant les travaux

ACCESSIBILITÉ



Non considérée

CONTRAINTES PARTICULIÈRES



Aucune contrainte particulière

Votre logement aujourd'hui

Voici les données que nous avons saisies pour réaliser l'évaluation thermique de votre logement.

CONTEXTE

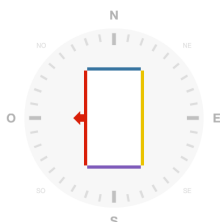


Maison d'avant 1948
Maison traditionnelle maçonnerie



Département 21 - Côte-d'Or
Température extérieure
de base : -12 °C
Altitude : entre 401m et 500m

ARCHITECTURE



Plan allongé
orienté Ouest

Façade nord

Aucune mitoyenneté
Absence de masque solaire
Pas ou peu exposée au vent

Façade est

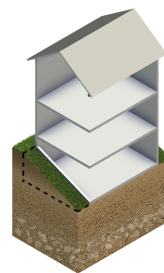
Aucune mitoyenneté
Absence de masque solaire
Pas ou peu exposée au vent

Façade ouest

Aucune mitoyenneté
Absence de masque solaire
Pas ou peu exposée au vent

Façade sud

Aucune mitoyenneté
Absence de masque solaire
Pas ou peu exposée au vent



3 niveaux chauffés
380.0 m² habitables

CONTRAINTES ARCHITECTURALES ET D'URBANISME



✓ Aucune contrainte particulière

PATHOLOGIES



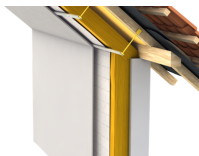
✓ Aucune pathologie constatée

Votre logement aujourd'hui

Voici les données que nous avons saisies pour réaliser l'évaluation thermique de votre logement.

COMPOSITION DES PAROIS

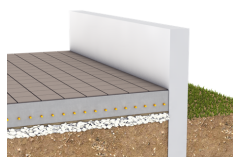
Toiture



Toiture sous rampants
Isolation par l'intérieur
Surface déperditve : 164.00 m²

Très performant

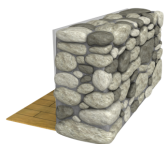
Plancher sur terre-plein



Terre-plein
Structure béton ou terre-cuite
Aucune isolation
Surface déperditve : 127.00 m²

Peu performant

MURS



Pierres locales maçonnées
Aucune isolation
Surface déperditve : 314.35 m²

Très peu performant

MENUISERIES



4 portes

Très peu performant



17 fenêtres

Peu performant



Pas de double fenêtre



Pas de châssis fixe



Pas de porte-fenêtre



1 baie vitrée

Peu performant



Pas de fenêtre de toit

Votre logement aujourd'hui

Voici les données que nous avons saisies pour réaliser l'évaluation thermique de votre logement.

RENOUVELLEMENT DE L'AIR



Ventilation par infiltration et ouverture des fenêtres

Niveau d'étanchéité à l'air : Très mauvais

USAGE DU LOGEMENT



Besoin en eau chaude à 60°C : 69 L/jour



Confort d'hiver : 19°C
Confort d'été : 28°C

EQUIPEMENTS



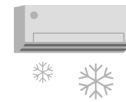
Chaudière murale gaz naturel



Radiateurs fonte > 65°C



Chauffe-eau électrique 300 L



Aucun système de climatisation



Aucun appoint



Aucun appoint



Aucun appoint



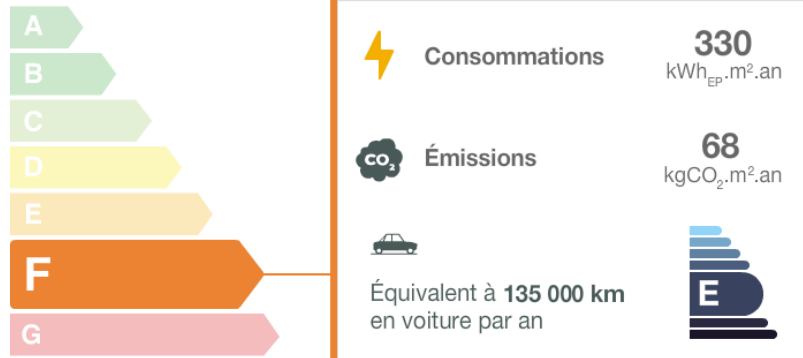
Ampoules fluocompactes
12 appareils électriques

Évaluation thermique avant travaux

Les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont rapportées à la surface habitable :

🔥 Chauffage + 💧 Eau chaude + ❄️ Climatisation + 🗨️ Auxiliaires + 💡 Éclairage / 📏 Surface habitable : 380.0 m²

CLASSE ÉNERGÉTIQUE



Logement très peu performant

considéré comme une passoire thermique et interdit à la location à partir de 2028

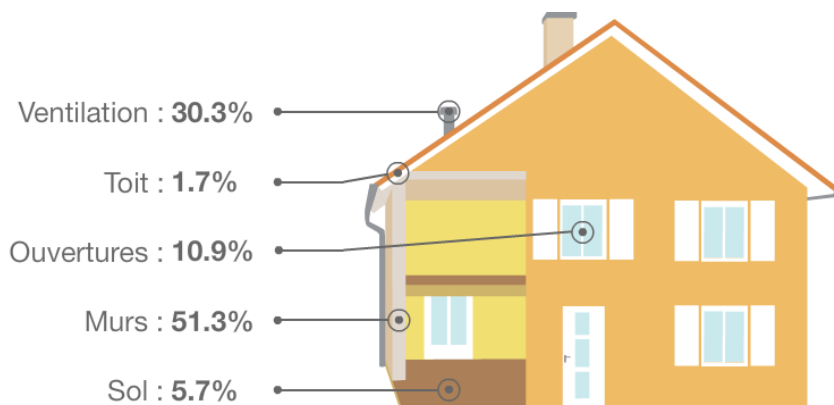
FACTURES D'ÉNERGIE (en € TTC /an)



RÉPARTITION DES DÉPERDITIONS THERMIQUES

Les déperditions thermiques d'une construction correspondent à son niveau de « pertes de chaleur » à la température extérieure de base (-12°C) et avec une température de consigne conventionnelle de 19°C. **Plus le pourcentage d'un poste est important, plus celui-ci est responsable des pertes de chaleur en hiver.**

Les ponts thermiques des parois (pertes au niveau des jonctions) ont été repartis sur l'ensemble des postes concernés.



Estimation des déperditions totales de la construction
41.9 kW

Analyse des factures





La dépense énergétique estimée peut différer de vos factures d'énergie car :

- Certains éléments sont difficiles à renseigner (état réel de l'isolant, chauffage partiel du logement, etc.)
- Certaines consommations énergétiques ne sont pas prises en compte dans l'estimation (piscine chauffée, aquarium, chargement de voiture électrique, etc.)

Répartition des factures par énergie (selon les factures saisies)



Dépenses annuelles d'énergie

	DÉPENSES ESTIMÉES	FACTURE SAISIES	ÉCART EN € / AN
	9 360 € / an 102 090 kWh	8 700 € / an 80 500 kWh	
 Électricité	1 380 € 6 320 kWh	1 200 € 5 500 kWh	-13 % d'écart
 Gaz naturel	7 980 € 86 270 kWh	7 500 € 75 000 kWh	-6 % d'écart

Scénario 1 : ITE Murs + ITI nord + VMC + Menuiseries + Chaudière granulés

Première variante

CLASSE ÉNERGÉTIQUE APRÈS TRAVAUX



123
kWhEP.m².an



3
kgCO₂.m².an

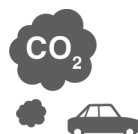


ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

207 kWhEP/m².an soit

62 %

Équivalent à environ 5 223 €/an



GAZ À EFFET DE SERRE ÉPARGNÉ

65 kgCO₂/m².an soit l'équivalent de

128000 km

par an avec une voiture citadine



BIEN IMMOBILIER VALORISÉ

à hauteur de

19 %

*D'après l'étude dynamic 2022 :
«La valeur verte des logements en 2022»*



ÉCONOMIES SUR FACTURES

environ

5 223 €/an



COMMENTAIRES

Liste des interventions proposées



Ajout d'une isolation thermique par l'extérieur sous enduit : 160 mm de laine de roche en panneaux + enduit de façade - $R = 4.4 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ - Surface isolée = 378 m^2

- ✓ logement habitable pendant les travaux
- ✓ réduit significativement les ponts thermiques
- ✓ idéal en combinaison avec une rénovation de façade



Remplacement de 3 portes par 3 porte(s) en PVC - $U_d = 1.6 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$

- ✓ Amélioration de l'étanchéité à l'air du logement
- ✓ améliore le confort acoustique
- ✓ Bon rapport performances thermiques / prix



Remplacement de 8 fenêtres par 8 menuiserie(s) en PVC avec double vitrage - $U_w = 1.3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ - $S_w = 0.45$

- ✓ Amélioration de l'étanchéité à l'air du logement
- ✓ améliore le confort acoustique
- ✓ Bon rapport performances thermiques / prix



Les interventions sur le bâti permettent une diminution importante de vos besoins de chauffage et donc de la puissance nécessaire des nouveaux équipements de chauffage. Ainsi vous réaliserez des économies sur ces nouveaux équipements (ci-après).



Installation d'une VMC hygroréglable A

- ✓ évacuation de l'humidité et des mauvaises odeurs
- ✓ débit d'air adapté à l'humidité intérieure
- ✓ la ventilation est assurée par un seul caisson

Liste des interventions proposées



Remplacement de la chaudière murale gaz nat. par une chaudière à granulés - Pn = 23kW
- Rpn = 94.7% - ETAS = 79 %

- ✓ très haut rendement (>90%)
 - ✓ combustible bon marché
 - ✓ programmable
-



Isolation du circuit de distribution

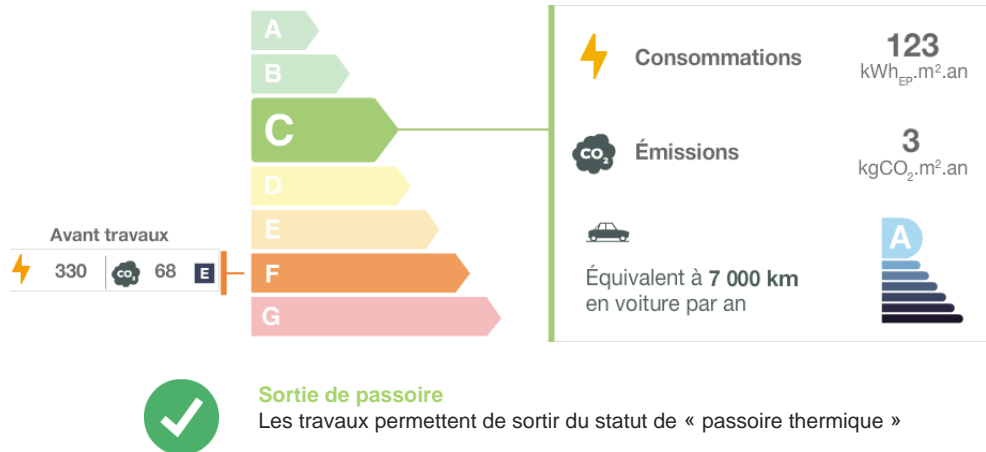
- ✓ réduction des pertes de chaleur le long du réseau
 - ✓ amélioration du fonctionnement du circulateur
-

Évaluation thermique après travaux

Les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont rapportées à la surface habitable :

 Chauffage +  Eau chaude +  Climatisation +  Auxiliaires +  Éclairage /  Surface habitable : 380.0 m²

CLASSE ÉNERGÉTIQUE APRÈS TRAVAUX



DÉPERDITIONS THERMIQUES APRÈS TRAVAUX

17.2 kW

Soit une diminution de 24.6 kW

Déperditions calculées à une température extérieure de base de -12° C (conformément à la norme EN 12831) et pour une température de consigne conventionnelle de 19°C.

ÉCONOMIE SUR LES FACTURES

5 220 € / an

Avec l'augmentation du prix des énergies, les économies augmentent avec les années !

L'économie sur les factures se base sur l'occupation réelle du logement et intègre 6 postes de consommation :

 Chauffage +  Eau chaude +  Climatisation +  Auxiliaires +  Éclairage +  Appareils électriques

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS (en kWh_{EF}/an)

DÉPENSES ANNUELLES sur la base des factures saisies

Consommations actuelles



~ 8 700 € / an

Consommations après travaux



~ 3 480 € / an

Les économies d'énergie que vous voyez sur ce graphique (kWh) ne sont pas proportionnelles aux économies sur les factures (€) car votre projet comprend un changement de type d'énergie.

GAIN DE CONFORT ESTIMÉ

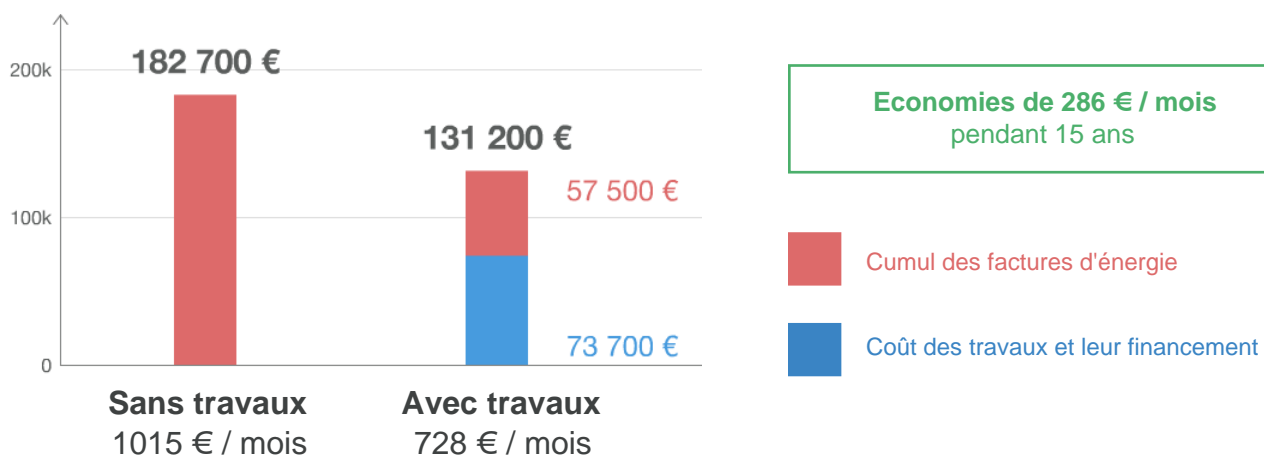
sensible

Par nature, cette estimation sera plus ou moins ressentie en fonction de chaque habitant (âge, habitudes vestimentaires, métabolisme,...)

Analyse économique du projet

RÉPARTITION DE VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES SUR 15 ANS

Basées sur les relevés de factures.



COÛT ESTIMÉ DES TRAVAUX



Entre 70 000 € et 75 000 € TTC

AIDES



2 aides activées / environ 49 000€

Les Certificats d'Économies d'Énergie ne peuvent être valorisés qu'une seule fois.
Les données financières (coût de travaux, aides,...) sont présentées à titre indicatif et ne sont pas opposables.
Seuls des devis ou et des documents d'organismes habilités (collectivité, banques,...) constituent des documents opposables.

MaPrimeRénov' Parcours Accompagné jaune Saut de 3 classes et sortie du statut de passoire

Condition(s) :

- Logement construit il y a plus de 15 ans
 - Logement occupé à titre de résidence principale
 - Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" selon l'ANAH
 - Avoir recours à Mon Accompagnateur Rénov'
 - Emissions annuelles de gaz à effet de serre après travaux inférieures à celles avant travaux
 - Isoler au moins 2 types de parois (opaques ou vitrées) :
 - Remplacer au moins 25% des menuiseries
 - OU - Isoler au moins 25% des combles ou de la toiture :
 - Isoler au moins 25% de la surface totale de plancher haut
 - Isoler les combles ou la toiture :
 - Isolation des rampants de toiture pour atteindre un R de 6 m².K/W
 - Isolation d'un plancher de combles perdus avec R > 7 m².K/W
 - Isolation d'une toiture terrasse avec un R égal ou supérieur à 6,5
 - OU - Isoler au moins 25% du plancher bas :
 - Isolation d'un plancher bas avec Résistance thermique R supérieure ou égale à 3 m².K/W
 - ET - Isoler au moins 25% de la surface totale du plancher bas
 - OU - Isoler au moins 25% des murs en façade ou pignon :
 - Isoler au moins 25% de la surface totale de murs extérieurs
 - Isoler les murs par l'intérieur ou par l'extérieur :
 - Isolation des murs par l'intérieur avec R >= 3,7 m².K/W
 - Isolation des murs par l'extérieur avec un R supérieur ou égal à 4,4
 - Avoir une ventilation fonctionnelle après travaux :
 - Installation d'une ventilation double flux
 - OU - Installation d'une ventilation hygroréglable de type B
 - OU - Installation d'une ventilation hygroréglable de type A
 - OU - Ventilation existante simple flux autoréglable fonctionnelle
 - OU - Ventilation existante simple flux hygroréglable fonctionnelle
 - OU - Ventilation existante double flux sans échangeur fonctionnelle
 - OU - Ventilation existante double flux avec échangeur fonctionnelle
 - OU - VMI existante fonctionnelle
 - OU - Installation d'une VMC autoréglable
- Ne pas avoir de système de chauffage ou d'eau chaude au fioul avant travaux ni installer de systèmes fossiles après travaux :
 - Ne pas installer de système de chauffage fioul, gaz naturel, gaz propane
- OU - Ne pas avoir de système de chauffage ou d'eau chaude au fioul après travaux
- Logement classé en étiquette F ou G avant travaux
- Gain après travaux de 3 classes d'étiquette énergie



Territoire : Etat français

Contact : 0808800700



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

47 000 €

MaPrimeRénov' Parcours Accompagné bleu Mon Accompagnateur Rénov'

Condition(s) :

- Logement construit il y a plus de 15 ans
 - Logement occupé à titre de résidence principale
 - Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" selon l'ANAH
 - Avoir recours à Mon Accompagnateur Rénov'
 - Emissions annuelles de gaz à effet de serre après travaux inférieures à celles avant travaux
 - Isoler au moins 2 types de parois (opaques ou vitrées) :
 - Remplacer au moins 25% des menuiseries
 - OU - Isoler au moins 25% des combles ou de la toiture :
 - Isoler au moins 25% de la surface totale de plancher haut
 - Isoler les combles ou la toiture :
 - Isolation des rampants de toiture pour atteindre un R de 6 m².K/W
 - Isolation d'un plancher de combles perdus avec R > 7 m².K/W
 - Isolation d'une toiture terrasse avec un R égal ou supérieur à 6,5
 - OU - Isoler au moins 25% du plancher bas :
 - Isolation d'un plancher bas avec Résistance thermique R supérieure ou égale à 3 m².K/W
 - ET - Isoler au moins 25% de la surface totale du plancher bas
 - OU - Isoler au moins 25% des murs en façade ou pignon :
 - Isoler au moins 25% de la surface totale de murs extérieurs
 - Isoler les murs par l'intérieur ou par l'extérieur :
 - Isolation des murs par l'intérieur avec R >= 3,7 m².K/W
 - Isolation des murs par l'extérieur avec un R supérieur ou égal à 4,4
 - Avoir une ventilation fonctionnelle après travaux :
 - Installation d'une ventilation double flux
 - OU - Installation d'une ventilation hygroréglable de type B
 - OU - Installation d'une ventilation hygroréglable de type A
 - OU - Ventilation existante simple flux autoréglable fonctionnelle
 - OU - Ventilation existante simple flux hygroréglable fonctionnelle
 - OU - Ventilation existante double flux sans échangeur fonctionnelle
 - OU - Ventilation existante double flux avec échangeur fonctionnelle
 - OU - VMI existante fonctionnelle
 - OU - Installation d'une VMC autoréglable
- Ne pas avoir de système de chauffage ou d'eau chaude au fioul avant travaux ni installer de systèmes fossiles après travaux :
 - Ne pas installer de système de chauffage fioul, gaz naturel, gaz propane
 - OU - Ne pas avoir de système de chauffage ou d'eau chaude au fioul après travaux
- Avoir recours à Mon Accompagnateur Rénov'



Territoire : Etat français

Contact : 0808800700



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

2 000 €

Scénario 2 : ITE Murs + VMC + Menuiseries + PAC air/eau (Retenu)

Deuxième variante

CLASSE ÉNERGÉTIQUE APRÈS TRAVAUX



75
kWhEP.m².an



2
kgCO₂.m².an

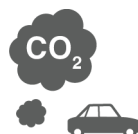


ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

255 kWhEP/m².an soit

77 %

Équivalent à environ 6 447 € /an



GAZ À EFFET DE SERRE ÉPARGNÉ

66 kgCO₂/m².an soit l'équivalent de

130000 km

par an avec une voiture citadine



BIEN IMMOBILIER VALORISÉ

à hauteur de

24 %

*D'après l'étude dynamic 2022 :
«La valeur verte des logements en 2022»*



ÉCONOMIES SUR FACTURES

environ

6 447 € /an



COMMENTAIRES

Liste des interventions proposées



Ajout d'une isolation thermique par l'extérieur sous enduit : 160 mm de laine de roche en panneaux + enduit de façade - $R = 4.4 \text{ m}^2\cdot\text{K}/\text{W}$ - Surface isolée = 378 m^2

- ✓ logement habitable pendant les travaux
- ✓ réduit significativement les ponts thermiques
- ✓ idéal en combinaison avec une rénovation de façade



Remplacement de 3 portes par 3 porte(s) en PVC - $U_d = 1.6 \text{ W}/\text{m}^2\cdot\text{K}$

- ✓ Amélioration de l'étanchéité à l'air du logement
- ✓ améliore le confort acoustique
- ✓ Bon rapport performances thermiques / prix



Remplacement de 8 fenêtres par 8 menuiserie(s) en PVC avec double vitrage - $U_w = 1.3 \text{ W}/\text{m}^2\cdot\text{K}$ - $S_w = 0.45$

- ✓ Amélioration de l'étanchéité à l'air du logement
- ✓ améliore le confort acoustique
- ✓ Bon rapport performances thermiques / prix



Les interventions sur le bâti permettent une diminution importante de vos besoins de chauffage et donc de la puissance nécessaire des nouveaux équipements de chauffage. Ainsi vous réaliserez des économies sur ces nouveaux équipements (ci-après).



Installation d'une VMC hygroréglable A

- ✓ évacuation de l'humidité et des mauvaises odeurs
- ✓ débit d'air adapté à l'humidité intérieure
- ✓ la ventilation est assurée par un seul caisson

Liste des interventions proposées



Remplacement de la chaudière murale gaz nat. par une pompe à chaleur air-eau produisant l'eau chaude - SCOP = 3 - ETAS = 133%

- ✓ prise de l'énergie gratuite dans l'air extérieur
 - ✓ programmable
 - ✓ bonne durée de vie
-



Isolation du circuit de distribution

- ✓ réduction des pertes de chaleur le long du réseau
 - ✓ amélioration du fonctionnement du circulateur
-



Production de l'eau chaude sanitaire par le générateur de chauffage

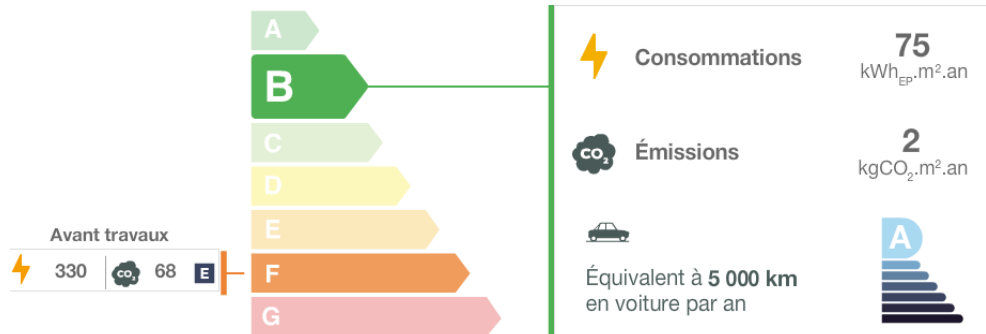
- ✓ utilise les performances de votre PAC
 - ✓ pas de surcoût lié à l'ajout d'un système indépendant
 - ✓ simplification de l'installation
-

Évaluation thermique après travaux

Les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont rapportées à la surface habitable :

 Chauffage +  Eau chaude +  Climatisation +  Auxiliaires +  Éclairage /  Surface habitable : 380.0 m²

CLASSE ÉNERGÉTIQUE APRÈS TRAVAUX



Logement très performant

Les travaux permettent de sortir du statut de « passoire thermique » et d'atteindre le niveau BBC

DÉPERDITIONS THERMIQUES APRÈS TRAVAUX

17.2 kW

Soit une diminution de 24.6 kW

Déperditions calculées à une température extérieure de base de -12° C (conformément à la norme EN 12831) et pour une température de consigne conventionnelle de 19°C.

ÉCONOMIE SUR LES FACTURES

6 450 € / an

Avec l'augmentation du prix des énergies, les économies augmentent avec les années !

L'économie sur les factures se base sur l'occupation réelle du logement et intègre 6 postes de consommation :

 Chauffage +  Eau chaude +  Climatisation +  Auxiliaires +  Éclairage +  Appareils électriques

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS (en kWh_{EP}/an)

DÉPENSES ANNUELLES sur la base des factures saisies

Consommations actuelles



~ 8 700 € / an

Consommations après travaux



~ 2 260 € / an

Les économies d'énergie que vous voyez sur ce graphique (kWh) ne sont pas proportionnelles aux économies sur les factures (€) car votre projet comprend un changement de type d'énergie.

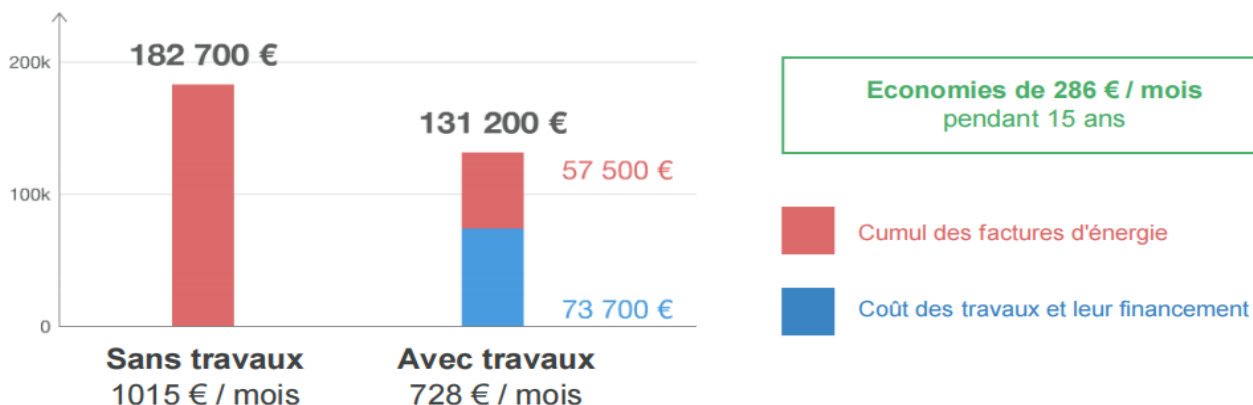
GAIN DE CONFORT ESTIMÉ

sensible

Par nature, cette estimation sera plus ou moins ressentie en fonction de chaque habitant (âge, habitudes vestimentaires, métabolisme,...)

RÉPARTITION DE VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES SUR 15 ANS

Basées sur les relevés de factures.



COÛT ESTIMÉ DES TRAVAUX



Entre 70 000 € et 80 000 € TTC

AIDES



2 aides activées / environ 65 000€

Les Certificats d'Économies d'Énergie ne peuvent être valorisés qu'une seule fois.
Les données financières (coût de travaux, aides,...) sont présentées à titre indicatif et ne sont pas opposables.
Seuls des devis ou et des documents d'organismes habilités (collectivité, banques,...) constituent des documents opposables.

MaPrimeRénov' Parcours Accompagné jaune Saut de 4 classes et sortie du statut de passoire

Condition(s) :

- Logement construit il y a plus de 15 ans
 - Logement occupé à titre de résidence principale
 - Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" selon l'ANAH
 - Avoir recours à Mon Accompagnateur Rénov'
 - Emissions annuelles de gaz à effet de serre après travaux inférieures à celles avant travaux
 - Isoler au moins 2 types de parois (opaques ou vitrées) :
 - Remplacer au moins 25% des menuiseries
 - OU - Isoler au moins 25% des combles ou de la toiture :
 - Isoler au moins 25% de la surface totale de plancher haut
 - Isoler les combles ou la toiture :
 - Isolation des rampants de toiture pour atteindre un R de 6 m².K/W
 - Isolation d'un plancher de combles perdus avec R > 7 m².K/W
 - Isolation d'une toiture terrasse avec un R égal ou supérieur à 6,5
 - OU - Isoler au moins 25% du plancher bas :
 - Isolation d'un plancher bas avec Résistance thermique R supérieure ou égale à 3 m².K/W
 - ET - Isoler au moins 25% de la surface totale du plancher bas
 - OU - Isoler au moins 25% des murs en façade ou pignon :
 - Isoler au moins 25% de la surface totale de murs extérieurs
 - Isoler les murs par l'intérieur ou par l'extérieur :
 - Isolation des murs par l'intérieur avec R >= 3,7 m².K/W
 - Isolation des murs par l'extérieur avec un R supérieur ou égal à 4,4
 - Avoir une ventilation fonctionnelle après travaux :
 - Installation d'une ventilation double flux
 - OU - Installation d'une ventilation hygroréglable de type B
 - OU - Installation d'une ventilation hygroréglable de type A
 - OU - Ventilation existante simple flux autoréglable fonctionnelle
 - OU - Ventilation existante simple flux hygroréglable fonctionnelle
 - OU - Ventilation existante double flux sans échangeur fonctionnelle
 - OU - Ventilation existante double flux avec échangeur fonctionnelle
 - OU - VMI existante fonctionnelle
 - OU - Installation d'une VMC autoréglable
- Ne pas avoir de système de chauffage ou d'eau chaude au fioul avant travaux ni installer de systèmes fossiles après travaux :
 - Ne pas installer de système de chauffage fioul, gaz naturel, gaz propane
 - OU - Ne pas avoir de système de chauffage ou d'eau chaude au fioul après travaux
- Logement classé en étiquette F ou G avant travaux
 - Gain après travaux d'au moins 4 classes énergétiques



Territoire : Etat français

Contact : 0808800700



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

63 000 €

MaPrimeRénov' Parcours Accompagné Bleu Mon Accompagnateur Rénov'

Condition(s) :

- Logement construit il y a plus de 15 ans
 - Logement occupé à titre de résidence principale
 - Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" selon l'ANAH
 - Avoir recours à Mon Accompagnateur Rénov'
 - Emissions annuelles de gaz à effet de serre après travaux inférieures à celles avant travaux
 - Isoler au moins 2 types de parois (opaques ou vitrées) :
 - Remplacer au moins 25% des menuiseries
 - OU - Isoler au moins 25% des combles ou de la toiture :
 - Isoler au moins 25% de la surface totale de plancher haut
 - Isoler les combles ou la toiture :
 - Isolation des rampants de toiture pour atteindre un R de 6 m².K/W
 - Isolation d'un plancher de combles perdus avec R > 7 m².K/W
 - Isolation d'une toiture terrasse avec un R égal ou supérieur à 6,5
 - OU - Isoler au moins 25% du plancher bas :
 - Isolation d'un plancher bas avec Résistance thermique R supérieure ou égale à 3 m².K/W
 - ET - Isoler au moins 25% de la surface totale du plancher bas
 - OU - Isoler au moins 25% des murs en façade ou pignon :
 - Isoler au moins 25% de la surface totale de murs extérieurs
 - Isoler les murs par l'intérieur ou par l'extérieur :
 - Isolation des murs par l'intérieur avec R >= 3,7 m².K/W
 - Isolation des murs par l'extérieur avec un R supérieur ou égal à 4,4
 - Avoir une ventilation fonctionnelle après travaux :
 - Installation d'une ventilation double flux
 - OU - Installation d'une ventilation hygroréglable de type B
 - OU - Installation d'une ventilation hygroréglable de type A
 - OU - Ventilation existante simple flux autoréglable fonctionnelle
 - OU - Ventilation existante simple flux hygroréglable fonctionnelle
 - OU - Ventilation existante double flux sans échangeur fonctionnelle
 - OU - Ventilation existante double flux avec échangeur fonctionnelle
 - OU - VMI existante fonctionnelle
 - OU - Installation d'une VMC autoréglable
- Ne pas avoir de système de chauffage ou d'eau chaude au fioul avant travaux ni installer de systèmes fossiles après travaux :
 - Ne pas installer de système de chauffage fioul, gaz naturel, gaz propane
 - OU - Ne pas avoir de système de chauffage ou d'eau chaude au fioul après travaux
- Avoir recours à Mon Accompagnateur Rénov'



Territoire : Etat français

Contact : 0808800700



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

2000 €

Eco-gestes : augmentez vos économies d'énergie !

Les travaux envisagés sur votre logement permettraient de réduire votre facture d'énergie jusqu'à **77%**. Sachez que vous pouvez faire d'avantage d'économies en vous investissant au jour le jour avec des éco-gestes.

✓ **Un éco-geste est une action peu ou pas coûteuse qui permet d'éviter le gaspillage d'énergie et donc de réaliser des économies significatives et immédiates.**

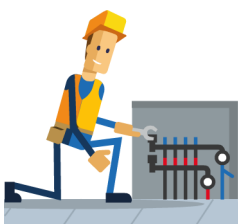
Exemples d'éco-gestes

<p>Régler la température du chauffe-eau entre 55° et 60°C</p>  <ul style="list-style-type: none">• Évite des consommations d'énergie inutiles.• Limite l'entartrage du chauffe-eau. <p>Durée ⌚ ⌚ ⌚ < 15 min</p> <p>Coût GRATUIT !</p>	<p>Nettoyer les ampoules et luminaires</p>  <ul style="list-style-type: none">• Enlève la poussière qui peut réduire l'efficacité lumineuse de 40%. <p>Durée ⌚ ⌚ ⌚ < 30 min (tous les ans)</p> <p>Coût GRATUIT !</p>	<p>Nettoyer la grille arrière du réfrigérateur</p>  <ul style="list-style-type: none">• Empêche l'encrassement de la grille, qui peut doubler la consommation électrique de l'appareil. <p>Durée ⌚ ⌚ ⌚ < 15 min (tous les ans)</p> <p>Coût GRATUIT !</p>
--	---	--

Il existe des dizaines d'éco-gestes liés à votre quotidien (électroménager, informatique, éclairage, cuisson, ...). Pris individuellement, ils peuvent paraître anecdotiques, mais en les cumulant, vous pouvez **réaliser des économies d'énergie non négligeables et augmenter votre bien-être**



Les éco-gestes participent aussi à la préservation de votre santé, par l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction de diverses pollutions.



En complément de ces actions personnelles, il est fortement conseillé de **faire appel à un professionnel qualifié** pour l'intervention des équipements de chauffage, de ventilation, et d'eau chaude. Son intervention permettra d'assurer le respect des normes de sécurité et d'augmenter la durée de vie du matériel.